

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2025-195

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2011-042
relative à la création de l'unité mixte de recherche U1050 ;

Vu la décision n° DAJ2014-458
renouvelant l'unité mixte de recherche U1050 ;

Vu la décision n° DAJ2019-3
renouvelant l'unité mixte de recherche U1050 et prolongeant Madame Marie-Hélène VERLHAC dans ses
fonctions de directrice de l'unité ;

Vu la décision n° DAJ2024-118
renouvelant l'unité mixte de recherche U1050 et prolongeant Madame Marie-Hélène VERLHAC dans ses
fonctions de directrice de l'unité ;

Vu la décision n° DAJ2025-68
renouvelant l'unité mixte de recherche U1050 et prolongeant Madame Marie-Hélène VERLHAC dans ses
fonctions de directrice de l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Olivier ESPELI est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de
recherche U1050, intitulée « Centre Interdisciplinaire de Recherche en Biologie
», jusqu'au 31 décembre 2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Didier SAMUEL